



**Faire  
Ensemble**

Madame TRAUTMANN Catherine  
Candidate à l'élection municipale de Strasbourg  
11 Rue de la Division Leclerc  
67000 Strasbourg

A l'attention de l'association L214

**Objet** : Réponse à votre demande d'engagement

Madame, Monsieur,


Nous souhaitons vous remercier, une fois encore, de l'intérêt de votre association pour l'élection municipale de Strasbourg.

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre document d'engagement politique auquel nous avons souhaité apporter des précisions.

Ces réponses, avec nos précisions, ont valeur d'engagement, pour la liste « *Faire Ensemble Strasbourg* ».

En espérant que ces dernières vous assurent de notre engagement en faveur du bien-être animal.

Veillez accepter mes respectueuses salutations,

Catherine TRAUTMANN  


## **L214 : Une ville pour les animaux**

### **Signature du questionnaire avec les précisions ci-dessous :**

#### **Élevage & pisciculture**

- **Intégrer le « bien-être animal » dans les critères d'attribution des marchés publics en matière de cantines scolaires et de restauration collective :**

**Exclure de la commande publique l'ensemble des produits issus de l'élevage intensif (viande, œufs, laitages, poissons d'élevage...);**

**Cesser de s'approvisionner auprès d'abattoirs pratiquant l'« étourdissement » au CO<sub>2</sub> des cochons, la suspension des volailles conscientes ou l'abattage sans « étourdissement ».**

Depuis 2008, nous avons accordé une attention particulière à la qualité de nos approvisionnements notamment en termes de circuits courts et d'aliments issus de la l'agriculture biologique.

A l'occasion des derniers renouvellements des marchés de restauration scolaire et de restauration collective, nous avons été attentifs à la question du « bien être animal » dans nos cahiers de charges et introduit cette question dans les échanges que nous avons pu avoir avec nos prestataires.

Conscients du rôle de levier que peuvent jouer les marchés publics dans l'évolution des pratiques d'élevage et/ou d'abattage, comme dans l'évolution des chaînes d'approvisionnement et de distribution des différents prestataires auxquels nous avons recours, et conscients que l'exemplarité que la collectivité pourra déployer dans ce domaine ne pourra que rejaillir sur l'ensemble de la filière, nous partageons votre ambition d'intégrer le « bien être animal » dans les critères d'attribution de nos marchés de restauration et sommes résolu à les inscrire dans nos cahiers des charges à l'occasion des prochains renouvellements.

Nous sommes cependant aussi conscients, au vu du nombre quotidien de repas distribués, que cette transition ne saurait qu'être progressive et attirons votre attention sur le fait qu'elle ne saurait entrer en contradiction avec nos objectifs de relocalisation de nos approvisionnements (circuits-courts qu'il faudra faire évoluer dans le domaine du « bien être animal ») et de recours à la filière biologique.

- **Augmenter la part de protéines végétales dans les menus dans la restauration collective :Introduire deux repas végétariens ou végétaliens hebdomadaires ;Instaurer une option quotidienne végétarienne ou végétalienne.**

Nous partageons l'objectif d'augmentation de la part de protéines végétales dans les menus de restauration scolaire ou collective. Des propositions « végétariennes » quotidiennes, existent déjà dans les établissements placés sous notre responsabilité. Ils restent cependant optionnels, à discrétion du choix des usagers ou des parents.

En matière de restauration scolaire, nous sommes favorables à l'instauration hebdomadaire d'un repas végétarien « pour tous.tes » dans un premier temps, en ayant à l'esprit que non seulement pour nombre de familles strasbourgeoises la restauration scolaire demeure parfois le seul lieu où les enfants peuvent bénéficier de repas complets et équilibrés mais que cette évolution demandera également un accompagnement des familles dans leurs habitudes alimentaires de manière à favoriser l'appropriation et la diffusion de ce nouveau rapport à l'alimentation non seulement à l'école mais aussi dans les familles. C'est pour nous également un objectif de santé publique.

- **Mener des actions de sensibilisation auprès des restaurateurs et du grand public pour encourager et accompagner un développement significatif de l'offre végétarienne ou végétalienne.**

Un travail de sensibilisation et d'accompagnement pourra être engagé avec les partenaires économiques, associatifs et socio-éducatifs du territoire, notamment les amap, fortement présentes à Strasbourg.

#### **Cirques**

- **Prendre toute mesure légale possible contre l'installation de cirques détenant des animaux sauvages.**
- **Soutenir l'adoption par le conseil municipal d'un vœu demandant une interdiction nationale des cirques détenant des animaux sauvages.**

Le 16 avril 2018, à l'initiative d'Eric Schultz, candidat en 10<sup>e</sup> position sur notre liste, un vœu « relatif à l'abolition de l'exploitation des animaux sauvages dans les cirques et à l'accueil à Strasbourg d'arts circassiens respectueux de la condition animale » a été adopté à l'unanimité, marquant ainsi la volonté de Strasbourg de rejoindre la coalition des villes déjà engagées dans cette démarche. (voir doc joint)  
Nous avons depuis travaillé à faire respecter ce vœu dans les limites du cadre légal existant et engagé des démarches auprès de cirques sans animaux de manière à privilégier une offre de qualité et de permettre au public une transition douce vers des formes de cirques artistiques de qualité.

### **Animaux de compagnie**

- **Soutenir une politique de stérilisation des chats errants en partenariat avec des associations de protection animale.**
- **Aménager des aires de libres ébats pour les chiens suffisamment spacieuses (« caniparcs »).**
- **Garantir la transparence de l'activité des fourrières.**

Nous poursuivons la politique engagée ces dernières années par la Ville de Strasbourg sur ces trois points :

- stérilisation des chats errants en partenariat avec la Fondation 30millions d'amis et en partenariat avec les associations locales (ERA, Chats'franchis, Cat mon doux...)
- aménagement d'aires libres comme au Parc de l'Orangerie
- suivi attentif et exigeant des activités de fourrière

### **Droit animal**

- **Attribuer une délégation protection animale à une membre du conseil municipal, inclure la protection animale dans la politique de la ville et prévoir une ligne budgétaire dédiée.**
- **Soutenir les actions de sensibilisation à l'éthique animale (communication de la ville, périscolaire, associations, etc.).**

Nous reconduirons la délégation « place de l'animal en ville » qui devra être confiée à un.e adjointe au Maire et veillerons à ce qu'elle soit dotée de moyens financiers et humains pour inscrire, dans l'ensemble de nos politiques et au sein l'administration, des pratiques soucieuses et respectueuses de la condition animale. Une Mission « place de l'animal en ville » sera rattachée à la direction générale des services et veillera à mobiliser les différents services de la Ville et de l'Eurométropole sur ces sujets.

### **Chasse**

- **Promouvoir la coexistence pacifique avec les animaux sauvages et « liminaires » ainsi que la gestion non létale de leurs populations.**
- **Prendre toute mesure légale possible, dont l'interdiction ponctuelle de la pratique de la chasse sur le territoire communal, afin de favoriser les activités de découverte des animaux et de la nature.**

La ville étant devenue parfois un refuge pour certains animaux sauvages, nous avons porté par le passé une attention particulière à protection de certaines espèces, comme le renard, très présent en ville, dont nous demandons à l'État qu'il ne soit plus considéré comme « nuisible » et pour lequel nous privilégions, en lien avec des associations comme la LPO ou Alsace Nature, des mesures d'éloignement de sites sensibles (cimetières, écoles...) à des captures à l'issue fatale. De manière générale, nous souhaitons bâtir et gérer une ville respectueuse et attentive à l'ensemble des êtres qui y vivent et qui la partagent et mettrons en œuvre des solutions de régulation douce pour les populations pouvant porter d'une manière ou d'une autre atteinte à cet équilibre (mise en place pigeonniers contraceptifs par exemple).

### **Corrida**

- **Soutenir l'adoption par le conseil municipal d'un vœu demandant une interdiction nationale des corridas et des « écoles » tauromachiques.**
- **Prendre toute mesure légale possible, le cas échéant, contre l'organisation de corridas sur le territoire communal et réorienter les subventions et moyens municipaux vers des ferias sans corridas. Supprimer toute subvention municipale, le cas échéant, aux « écoles » tauromachiques.**

Bien que non concernée directement par cette pratique d'un autre âge, rien ne s'oppose à ce que Strasbourg se positionne aux côtés d'autres grandes villes dans un mouvement d'ampleur nationale.

### **Expérimentation animale**

- **Intégrer le « bien-être animal » dans les critères d'attribution des marchés publics en matière de produits d'entretien : tendre vers une commande publique « 100 % produits non testés sur les animaux.**

Nous souscrivons sans réserve à cet objectif.